



ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

OFFRES ET CONDITIONS Principales opérations

JANVIER 2018



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS

P. 6

FINANCEMENTS

P. 8



- **Financer le cycle d'exploitation**
 - Besoins de trésorerie
 - Poste clients : mobilisation de créances, affacturage
- **Financer vos investissements**
 - Financements classiques
 - Financements en leasing
- **Glossaire des produits de financement bancaire court terme**

FLUX

P. 14



- **Moyens de paiement et tenue de compte**
 - Moyens de paiement en France et en Europe (SEPA)
 - Moyens de paiement internationaux et non SEPA
 - Tenue de compte
- **Gérer et suivre les opérations à distance**
 - Cash Management France
 - Cash Management International
 - Gestion de trésorerie

COMMERCE INTERNATIONAL

P. 46

3



- **Concrétiser des projets de développement à l'international**
(accompagnement)
- **Sécuriser les échanges commerciaux**
(cautions, garanties)

PLACEMENTS

P. 52

4



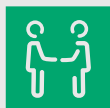
- **Placer en épargne bancaire court terme**
- **Placer en OPC court ou moyen terme**
- **Déléguer la gestion des excédents de trésorerie**
- **Passer des opérations de Bourse**

AUTRES SERVICES

P. 56



Pour toute information,
BNP Paribas est à votre disposition :



votre chargé d'affaires sur sa ligne directe
(numéro non surtaxé)



votre service d'assistance

0 825 334 335 Service 0,15 € / min. + prix appel



banqueentreprise.bnpparibas⁽¹⁾
associationsetfondations.bnpparibas⁽¹⁾

Entreprises et associations, cette brochure vous est tout particulièrement destinée.

Vous y trouverez une vision synthétique de nos principaux services et les conditions applicables aux principales opérations bancaires que vous souhaitez nous confier.

Nous vous invitons également à vous connecter sur le site [banqueentreprise.bnpparibas^{\(1\)}](http://banqueentreprise.bnpparibas) dans lequel vous retrouverez un descriptif plus précis de notre offre⁽²⁾.

N'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires BNP Paribas : il vous apportera conseils et informations complémentaires.

Si vous avez une réclamation à formuler : vous pouvez contacter directement votre chargé d'affaires ou le responsable du Centre d'Affaires, par téléphone sur leur ligne directe (appel non surtaxé) ou par courrier.

Dans les 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation par BNP Paribas, vous recevez la confirmation de sa prise en charge. Si des recherches sont nécessaires, une réponse définitive vous est communiquée dans un délai de 2 mois maximum.

(1) Coût de connexion selon votre opérateur.

(2) Financements, flux, commerce international, placements, etc.

GÉNÉRALITÉS

Généralités

Ce document reprend les tarifs standard de nos produits et services applicables en l'absence de convention particulière avec un client.

Prix

Ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Les éventuelles modifications donneront lieu à une information préalable générale ou personnalisée.

Services

Ils sont rémunérés par une commission exprimée en euros. Il s'y ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA calculée au taux en vigueur à la date de l'opération. Les commissions non assujetties à la TVA vous sont signalées.

Crédits

Ils sont rémunérés par des intérêts non taxables. Le taux se compose d'un index majoré d'une marge déterminée en fonction de l'objet du financement, de la nature des crédits et des caractéristiques de l'entreprise.

Valeurs

Chaque opération est affectée d'une date de valeur dont le calcul est opéré à compter du jour de l'opération (J DO), du règlement (J DR) ou du jour de comptabilisation (J DC) majoré ou minoré d'un nombre variable de jours. Le nombre de jours est exprimé en mode calendaire ou ouvré.

Les principales dates de valeur applicables aux opérations domestiques sont:

Opérations au crédit		Opérations au débit	
Versement d'espèces	J ouvré DO	Retrait d'espèces	J ouvré DO
Remise de chèque	J + 1 ⁽¹⁾ ouvré DC ⁽²⁾	Chèque émis	J - 1 ouvré DC
Remise d'effet de commerce	J + 4 calendrier ⁽³⁾ DR	Effet de commerce domicilié	J - 1 calendrier DR
Encaissement de virement	J DR	Virement émis	J DO
Remise d'avis de prélèvement	J DR	Paieement d'avis de prélèvement	J DO
Remise de factures cartes	J DR	Autres décaissements	J DO
Autres encaissements	J DR		

(1) Jour ouvré : selon les critères de la Banque de France, du lundi au vendredi même si l'agence BNP Paribas est ouverte le samedi.

(2) Le jour de comptabilisation peut être égal au jour de votre dépôt avant 15h00 si vous réalisez l'opération dans un automate ou le lendemain ouvré dans les autres cas.

(3) Sous réserve que la remise soit reçue au minimum 6 jours ouvrés (télétransmission) ou 7 jours ouvrés (support magnétique ou papier) avant l'échéance.

DO = Date d'opération; DR = Date de règlement; DC = Date de comptabilisation.



FINANCEMENTS

- 9 Financer votre cycle d'exploitation
- 10 Financer vos investissements
- 11 Glossaire des produits de financement bancaire court terme

Financer votre cycle d'exploitation



Le financement de votre cycle d'exploitation est au cœur de nos relations quotidiennes.

Nous vous proposons des solutions domestiques et internationales pour :

- **financer vos décalages de trésorerie** : en fonction de la saisonnalité, de l'importance et de l'origine de vos besoins, votre chargé d'affaires vous proposera le financement le plus adapté entre une facilité de caisse, un découvert, un crédit de trésorerie ou d'autres formules sur mesure ;
- **mobiliser vos créances clients** : pour optimiser votre activité commerciale, vous êtes amené à accorder des délais de paiement à vos clients. Quel que soit leur mode de règlement, nous vous proposons des solutions personnalisées de financements pour vos créances domestiques ou internationales.

La tarification des financements se compose d'agios liés à l'utilisation du crédit et de commissions dont les principales sont les suivantes :

	Commissions non taxables	Observations
Crédit par caisse : facilité de caisse, découvert, plan d'amortissement court terme		
• Frais de mise en place et renouvellement	0,75 % du montant du crédit À partir de 54,40 €	En fonction de la complexité du dossier
Découvert Commission sur plus fort découvert : <i>se calcule sur le plus fort découvert de chaque mois</i>	Minimum 0,07 %	Perçue trimestriellement. Son montant est plafonné à 50% des intérêts débiteurs.
Mobilisation de créances		
Ligne d'avance sur factures Commission d'utilisation : <i>définie contractuellement à la mise en place de la ligne</i>	Minimum 65 € par trimestre	En fonction des conditions d'utilisation prévues au contrat.
Ligne de cession de créances "Dailly"		
• Frais de gestion	Minimum 153 € par trimestre	En fonction de l'utilisation
• Notification des factures	21 € par notification	(+) Frais d'envoi en recommandé
• Lettre de relance	21 € par lettre	(+) Frais d'envoi en recommandé
• Réédition d'un bordereau de décompte des commissions	2,60 € par bordereau	
Engagements par signature		
Commission d'utilisation : <i>définie contractuellement à la mise en place de la ligne</i>		
• Établissement d'un acte simple	57 €	(+) Frais de timbres fiscaux
• Établissement d'un acte complexe	112 € minimum	(+) Frais de timbres fiscaux
• Avenant	57 €	Modification apportée à l'acte d'origine
Affecturage		
• Protection (assurance crédit)	Différentes solutions à votre disposition. Consultez votre chargé d'affaires	 BNP PARIBAS FACTOR
• Aide à la gestion - Recouvrement		
• Financement de créances clients		

Financer vos investissements



Pour financer vos investissements à moyen et long terme, vous avez le choix entre un financement à taux fixe et un financement à taux variable.

- Le taux fixe est à favoriser en cas d'anticipation de forte hausse des taux d'intérêt car **il vous offre une protection totale contre cette hausse.**
- Au contraire, en cas d'anticipation de forte baisse des taux, **c'est le financement à taux variable qui vous permettra de bénéficier de la baisse des taux d'intérêt.**

Ces deux formules de financement peuvent être optimisées par nos prêts à taux structurés, ou l'intervention de l'une de nos salles de marché régionales pour des couvertures de taux.

	Commissions non taxables	Observations
Crédits d'investissement		
• Mise en place de crédits d'investissements	0,5 % du montant du crédit Minimum 137 €	
• Indemnités pour remboursement anticipé	400 € minimum par dossier pour gestion administrative	Les indemnités financières sont définies dans le contrat de prêt
• Information annuelle des cautions	50 € par caution	
	Commissions HT	Observations
• Réédition d'un plan de remboursement	28,50 €	
• Décompte de remboursement anticipé	48 €	

	Commissions	Observations
Autres financements		
• Crédit-bail mobilier, location financière, crédit-bail immobilier	Différentes solutions à votre disposition Consultez votre chargé d'affaires	 BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS
• Location longue durée de véhicules professionnels et industriels		 ARVAL GROUPE BNP PARIBAS
• Gestion évolutive de parcs informatiques		 BNP PARIBAS RENTAL SOLUTIONS

Retrouvez sur notre site **banqueentreprise.bnpparibas**, rubrique Financements, plus d'informations sur nos solutions d'accompagnement dans vos projets à court ou moyen long terme et les avantages qu'elles peuvent vous apporter.

Retrouvez également le portail de la transition énergétique "Change to green" et nos offres d'accompagnement en partenariat avec la société Économie d'Énergie. **changetogreen.fr**

Glossaire des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires



La facilité de caisse

La facilité de caisse permet d'avoir un compte débiteur de façon temporaire. Cette solution permet de gérer avec souplesse ses dépenses immédiates (charges fixes, par exemple) et encaissements différés (règlement d'un client avec un délai de paiement accordé, par exemple).

Composantes tarifaires principales de la facilité de caisse :

→ **Frais de dossier**

Frais liés à la mise en place du dossier, à la modification ou le renouvellement annuel de la facilité de caisse.

→ **Intérêts débiteurs**

Intérêts liés à l'utilisation de la facilité de caisse. Calcul en fonction du montant utilisé par jour d'utilisation en appliquant un taux d'intérêt (le plus souvent, index + marge).

→ **Commission de plus fort découvert**

Commission liée au solde débiteur le plus important pendant la période considérée. Calcul en appliquant un taux spécifique sur le solde débiteur le plus important pendant la période considérée.

→ **Commission de non utilisation**

Commission appliquée à la part non utilisée du montant de la facilité de caisse en rémunération de l'engagement de la banque. Application d'un taux spécifique sur le montant non utilisé.

→ **Commission de confirmation ou d'engagement**

Commission liée à la confirmation de la facilité de caisse. Montant forfaitaire ou proportionnel avec ou non un plafonnement.

Le découvert autorisé

Le découvert autorisé est une ligne de crédit qui permet d'avoir un compte débiteur jusqu'à un montant maximal accordé par la banque. Cette solution est donc plus particulièrement adaptée à certains cycles d'exploitation plus longs et à certaines activités générant des besoins de trésorerie plus récurrents.

Composantes tarifaires principales du découvert autorisé.

→ **Frais de dossier**

Frais liés à l'analyse du dossier, la mise en place, la modification ou au renouvellement du découvert autorisé.

→ **Intérêts débiteurs**

Intérêts liés à l'utilisation du découvert autorisé. Calcul en fonction du montant utilisé par jour d'utilisation en appliquant un taux d'intérêt (le plus souvent, index + marge).

→ **Commission de plus fort découvert**

Commission liée au solde débiteur le plus important pendant la période considérée. Calcul en appliquant un taux spécifique sur le solde débiteur le plus important pendant la période considérée.

→ **Commission de non utilisation**

Commission appliquée à la part non utilisée du montant du découvert autorisé en rémunération de l'engagement de la banque. Application d'un taux spécifique sur le montant non utilisé.

→ **Commission de confirmation ou d'engagement**

Commission liée à la confirmation du découvert autorisé. Montant forfaitaire ou proportionnel avec ou non un plafonnement.



Le crédit court terme

Le crédit court terme est un prêt destiné à répondre à des situations spécifiques générant des décalages de trésorerie plus importants (liés à un accroissement ponctuel de l'activité, au financement d'un actif) ou plus longs (en raison d'un cycle d'exploitation atypique, saisonnier ou international...).

Composantes tarifaires principales du crédit court terme :

→ Frais de dossier

Frais liés à l'analyse du dossier, la mise en place, la modification ou au renouvellement du crédit court terme.

→ Intérêts

Intérêts liés à l'utilisation du crédit court terme. Calcul en fonction du montant utilisé par jour d'utilisation en appliquant un taux d'intérêt (le plus souvent, index + marge).

Remarque : pour tous les produits de financement court terme, le taux d'intérêt fixe la rémunération de l'argent prêté par la banque à son client. Il est utilisé pour calculer les intérêts du produit de financement court terme. Il peut être fixe, révisable, variable. Il est défini après une analyse personnalisée qui tient compte notamment du type de financement, de sa durée, du risque et des garanties.

L'escompte

L'escompte permet d'obtenir le paiement par la banque d'un effet de commerce (lettre de change, billet à ordre) avant sa date d'échéance, dans les limites d'un plafond (ligne d'escompte) autorisé par la banque et sous réserve de son acceptation de l'effet. La banque est remboursée par le paiement de l'effet, à son échéance, par le tiré. On parle de tireur pour l'émetteur de l'effet (fournisseur) sur un de ses clients (le débiteur, aussi appelé le tiré).

Composantes tarifaires principales de l'escompte :

→ Frais de dossier

Frais liés à l'examen du dossier, à l'ouverture ou au renouvellement de la ligne d'escompte.

→ Intérêts d'escompte

Intérêts liés aux montants financés et à la durée. Intérêts calculés en fonction d'un taux, de la durée et du montant des effets escomptés avec ou non un plafonnement. Frais liés à la gestion des effets. Ces frais sont perçus pour le traitement des effets, qu'ils soient remis à l'escompte ou non.

→ Commission d'endos

Commission liée au transfert de propriété de l'effet à la banque. Commission proportionnelle au montant escompté avec ou non un plafonnement, et en fonction de son échéance.

→ Traitement de remise d'effets

Frais pris à chaque remise d'effets sur papier, sur support magnétique, par télétransmission ou par Internet. Montant forfaitaire ou proportionnel en fonction du support utilisé et du nombre d'effets.

→ Prorogation d'effet / Effets prorogés

Frais liés à la prorogation d'un effet. Montant forfaitaire.

→ Réclamation d'effets

Frais liés à la réclamation de l'effet par le client. Montant forfaitaire.

→ Commission d'incidents (sur effet)

Frais liés aux incidents dans l'encaissement de l'effet (exemple : contestation de l'effet). Montant forfaitaire.

→ Changement de domiciliation

Frais liés à une demande de changement de domiciliation de l'effet par le client. Montant forfaitaire.

→ Avis de sort

Commission perçue pour interroger, sur demande du client, la banque du débiteur sur la solvabilité du client ou le paiement effectif de l'effet. Montant forfaitaire.

→ Présentation à l'acceptation (par effet)

Frais liés à une demande de présentation à l'acceptation du tiré. Montant forfaitaire par opération.



La Dailly : mobilisation de créances professionnelles

La Dailly est la cession ou le nantissement de certaines créances (factures émises sur un ou plusieurs clients) à la banque via un bordereau. Après traitement, la banque octroie un crédit en contrepartie de ces factures, par exemple sous la forme d'une ligne de crédit sur un compte spécifique dédié ou d'un découvert autorisé garanti par les créances.

Composantes tarifaires principales de la Dailly (mobilisation de créances professionnelles) :

→ **Frais de dossier**

Frais liés à l'analyse du dossier, la mise en place, la modification ou au renouvellement de la ligne de crédit ou à l'établissement de la convention. Montant forfaitaire ou proportionnel au montant autorisé avec ou non un plafonnement.

→ **Intérêts**

Intérêts liés au montant des cessions financées et à leur durée. À partir d'un taux d'intérêt spécifique, intérêts calculés en fonction des durées et des montants des cessions financées.

→ **Frais par bordereau**

Frais pour l'enregistrement du bordereau de cession de créance. Montant forfaitaire.

→ **Commission par facture cédée**

Frais liés au nombre de factures cédées. Montant forfaitaire ou proportionnel avec un minimum par créance.

→ **Frais de gestion d'une ligne de créances**

Frais liés au suivi et à la gestion des créances cédées. Montant forfaitaire. Frais perçus pour le traitement de certains événements des créances Dailly (mobilisation de créances professionnelles). Certains événements dans le traitement des créances peuvent générer des frais spécifiques.

→ **Commission par notification**

Frais liés à la notification avec, le cas échéant, envoi à l'acceptation des créances cédées. Montant forfaitaire.

→ **Prorogation de créance**

Frais liés à la prorogation d'une créance cédée. Montant forfaitaire.

→ **Frais de relance**

Frais de relance pour la remise des factures cédées. Montant forfaitaire.

→ **Frais d'impayés**

Frais liés aux impayés dans l'encaissement des créances. Montant forfaitaire.



FLUX

1. Moyens de paiement et tenue de compte

- 15** Moyens de paiement en France et en Europe (SEPA)
- 28** Moyens de paiement internationaux et non SEPA
- 33** Tenue de compte

2. Gérer et suivre les opérations à distance - Optimiser la trésorerie

- 35** Cash Management France
- 42** Cash Management International
- 44** Gestion de trésorerie

1. Moyens de paiement et tenue de compte

Moyens de paiement en France et en Europe (SEPA)



Les flux sont au cœur de nos relations quotidiennes. Nous vous proposons des solutions pour :

→ faciliter vos encaissements et vos paiements

Vous souhaitez effectuer en toute sécurité le règlement de vos fournisseurs et l'encaissement des règlements de vos clients.

BNP Paribas met à votre disposition tous les moyens de paiement traditionnels (espèces, chèques, effets de commerce, avis de prélèvements, virements, cartes bancaires...).

Outre le traitement de vos moyens de paiement, BNP Paribas vous propose une gamme de produits et services à valeur ajoutée :

- pour vos encaissements: Solutions monétiques, offre e-Commerce/Mercanet, Centralisation de recettes, Lockbox, Remises de chèques avec fichier (Télécollecte, Télétransmission) et services associés (Crédit sur Fichier, Offre Courrier, Crédit Annoncé), Gestion des impayés, Collect-4-You... ;
- pour vos décaissements: Lettre-chèque sécurisée, Chèque confiance...

→ suivre et gérer vos comptes à distance

Vous souhaitez accéder à vos comptes en temps réel, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en toute sécurité, sans avoir à vous déplacer.

BNP Paribas met à votre disposition une large gamme de solutions de communication

- via Internet: BNP Net Évolution, Ma Banque Entreprise, Connexis Cash ;
- ou via des protocoles interbancaires: EBICS, SWIFTNet...

→ optimiser votre gestion de trésorerie

Vous souhaitez centraliser votre gestion de trésorerie et rationaliser vos procédures de Cash Management.

Les solutions de Liquidity Management de BNP Paribas vous offrent une large gamme de produits de centralisation et de services à valeur ajoutée pour gérer vos comptes aussi bien au niveau domestique qu'international.

→ protéger vos comptes contre la fraude

Vous souhaitez protéger vos virements télétransmis et être averti de toute anomalie dans vos fichiers de paiements.

BNP Paribas met à votre disposition un ensemble de contrôles personnalisés Grâce au service "Flux Sécurisés", vous pouvez définir des filtres anti-fraude selon la domiciliation de vos partenaires.

Retrouvez sur notre site banqueentreprise.bnpparibas une description de ces solutions, ainsi que les avantages qu'elles peuvent vous apporter. Votre chargé d'affaires se tient à votre disposition pour étudier avec vous la solution adaptée à votre situation.



Généralités

En 2014 a été instaurée la notion de zone SEPA "Single Euro Payments Area" :

- Les moyens concernés par le SEPA sont le virement, le prélèvement et la carte.
- Il n'y a pas de moyen de paiement SEPA correspondant aux chèques, aux effets de commerce, aux virements de trésorerie et aux virements en devises.

Périmètre

La zone SEPA couvre :

- les 31 pays de l'Espace économique européen (EEE) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède ;
- Monaco, Suisse, Saint-Marin.

Le virement européen SEPA

Il permet :

- d'effectuer des virements tiers, libellés en euros sans limite de montant, entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris la France ;
- d'enrichir le niveau d'informations transportées ;
- de faciliter le rapprochement bancaire.

Le prélèvement européen SEPA

Il vous permet d'effectuer des prélèvements en euros, sans limite de montant, entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France.

Il existe une version du prélèvement européen dédiée aux relations interentreprises : le SDD B2B. Celui-ci est soumis à des règles spécifiques. N'hésitez pas à demander plus d'informations à votre chargé d'affaires BNP Paribas.

Les virements et prélèvements SEPA doivent impérativement comporter des coordonnées bancaires au format IBAN. Depuis le 1^{er} février 2016, le BIC est optionnel pour toutes les opérations SEPA.

Pour plus d'informations contactez votre chargé d'affaires.



→ 1 - OPÉRATIONS AU CRÉDIT

Versements et encaissements

	Commissions non taxables	Observations
I. ESPÈCES		
Remises	Sans frais	Sauf conditions particulières devant faire l'objet d'une convention spécifique.
II. CHÈQUES		
Remises		
• En agence	Sans frais	Sauf conditions particulières devant faire l'objet d'une convention spécifique.
• Avec service à valeur ajoutée		Consultez votre chargé d'affaires.
• Bordereaux de remises chèques personnalisés	Sans frais	
III. EFFETS DE COMMERCE		Se reporter à la tarification de la télétransmission pages 36 et 37.
Par télétransmission	Frais pour la remise ⁽¹⁾ : - Si validée par les services télématiques : sans frais - Si validée par la banque : 7 € Frais par effet : 0,54 €	Lorsque les effets sont pris à l'escompte, il est perçu, en plus des commissions de service décrites dans cette rubrique, des intérêts et frais dont le minimum est de 5,30 € .
Sur support papier	Frais pour la remise ⁽²⁾ : 9 € Frais par effet : 4,50 €	
IV. VIREMENTS		
Virement européen SEPA	Sans frais	Cf. définition du SEPA page 16. Virement en euros en provenance de l'un des 31 pays de l'Espace économique européen, de Monaco, de la Suisse ou de Saint-Marin.
V. AVIS DE PRÉLÈVEMENT		
Prélèvement européen SEPA⁽³⁾		
• Frais d'émission	0,41 € par prélèvement	Pour la mise en place du SDD B2B, contactez votre chargé d'affaires BNP Paribas qui étudiera avec vous la solution la mieux adaptée à votre situation.
• Frais d'annulation ou de modification d'une remise ou d'une opération	13,10 € par modification ou opération	
Prélèvement permanent		
• Création d'un dossier	5 €	
• Modification d'un dossier	4,20 €	
• Par échéance	1,20 €	

(1) Remise 6 jours ouvrés avant échéance.

(2) Remise 7 jours ouvrés avant échéance.

(3) Core ou B2B.



	Commissions non taxables	Observations
VI. CARTES		
Remises	La fixation du tarif relève d'une approche sur mesure en fonction des critères suivants : • vente de proximité ou à distance, • type de cartes, • nombre de factures remises, • montant moyen par facture.	Si vous avez besoin d'un Terminal de Paiement Électronique, n'hésitez pas à consulter votre chargé d'affaires.
Impayés tous réseaux	25 € par opération imputée	
Service Tempéris		
• Coût du paiement différé	De 3,65 % à 4,05 %	Selon la durée de financement.
• Abonnement annuel	71 €	

	Commissions HT	Observations
Mobo, solution d'encaissement sur smartphone et tablette		
• Achat du lecteur de cartes	95 €	
• Commission monétique	Facturée à l'utilisation	Demandez conseil à votre Chargé d'Affaires.

	Commissions HT	Observations
Service Vérifiance – FNCI Banque de France		
• Abonnement annuel	67 €	
• Consultation FNCI	0,15 €	
• Appel au n° Vert de Vérifiance	0,05 € par appel	
Card Reporting		
• Reporting d'activité monétique sur Internet	40 €	Abonnement mensuel, quel que soit le nombre d'utilisateurs.
• Module de gestion du risque commerçant	72 €	
Reporting Monétique Commerçant		
• Statistiques d'activité monétique adressées par courrier électronique	De 40 € à 104 €	Demandez conseil à votre chargé d'affaires.
Restitutions télématiques de l'activité monétique	À partir de 52 € par mois	Demandez conseil à votre chargé d'affaires.



	Commissions non taxables	Observations
Dynamic Currency Conversion (DCC)	Le service "Dynamic Currency Conversion" (ou Conversion Dynamique de Change au point de vente) est une offre monétique de proximité, qui vous permet de proposer à vos clients étrangers (hors zone euro) la possibilité de régler leurs achats par cartes bancaires (Visa et MasterCard) directement dans leur propre devise. La commission que vous percevez (voir ci-dessous) minimise les commissions monétiques prélevées par ailleurs sur les transactions. Votre chargé d'affaires se tient à votre disposition pour vous présenter cette offre.	
Chiffre d'affaires monétique annuel réalisé en cartes étrangères	Taux fixe de la commission DCC qui vous est reversée	
	Taux de transformation ⁽¹⁾ ≤ à 50 %	Taux de transformation > à 50 %
• Tarif 1 ≤ 1 000 000 €	0,70 %	0,80 %
• Tarif 2 > 1 000 000 €	0,80 %	0,90 %

	Commissions HT	Observations
Gestion des contrats commerçants		
• Ouverture, modification, clôture	20€ par intervention	
• Inactivité du contrat	20€ par mois par contrat	
• Questionnaire PCI ⁽²⁾ : absence de questionnaire	1 000€ par mois	
La vente à distance : l'offre de paiement sécurisé Mercanet	Vous souhaitez pratiquer la vente à distance : grâce à l'offre multicanale Mercanet, vous pouvez accepter les paiements réalisés sur Internet, sur mobile ou par correspondance et bénéficier d'un large éventail de modes de règlement : • les cartes bancaires nationales ou internationales ; • des cartes privatives telles que American Express, Aurore ; • Paylib, PayPal, Masterpass ; • ou encore les crédits en ligne de Cetelem. Et ce, dans un environnement sécurisé, grâce aux instruments de sécurisation intégrés dans cette offre : • l'authentification du porteur de la carte via le protocole 3D Secure pour les achats sur Internet ; • la détermination de votre clientèle par la mise en place de contrôles antifraude ; • le système anticarding, pour bloquer les transactions suspectées de fraude. Vous pouvez optimiser votre gestion de trésorerie grâce à l'outil de back-office et aux différents reportings mis à votre disposition pour faciliter le rapprochement de vos opérations. Selon votre type d'activité, choisissez la solution de paiement sécurisé adaptée à vos besoins : • Mercanet Essentiel : pour accepter les paiements multicanaux et gérer manuellement vos opérations. • Mercanet Gestion Plus : pour accepter les paiements multicanaux et gérer automatiquement vos opérations. • Mercanet VPC : pour accepter uniquement les paiements par correspondance (courrier, téléphone) à l'exclusion du canal Internet et gérer manuellement vos opérations. Si vous souhaitez des informations sur nos offres Mercanet grands remettants, consultez votre chargé d'affaires.	

(1) Taux de transformation = $\frac{\text{Transactions transformées en €}}{\text{Transactions éligibles au DCC}}$

(2) Payment Card Industry



	Commissions HT	Observations
Frais d'inscription⁽¹⁾ • Mercanet Essentiel	410 €	Droit d'entrée, ouverture du service, personnalisation des pages de paiement.
• Mercanet Gestion Plus	2 000 €	Droit d'entrée, ouverture du service, personnalisation des pages de paiement.
• Mercanet VPC	200 €	Droit d'entrée, ouverture du service.
Tarifs communs quelle que soit la solution de paiement • Forfait mensuel	29,90 €	Incluant 200 transactions par mois. Droits d'utilisation des logiciels ; les services inclus dans l'offre de base, l'accès à l'outil de gestion, une assistance dédiée. Une transaction = toutes les demandes d'autorisation et les opérations réalisées en back-office (annulation, remboursement, validation, diagnostic...).
• Transaction supplémentaire	0,15 € par transaction	Au-delà de 200 opérations par mois.
• Option crédits en ligne de Cetelem	5 € par mois	Presto (crédit en ligne amortissable) et 3 ou 4 x CB. Disponible uniquement sur Mercanet Essentiel.
• Option Journal de Rapprochement Bancaire	31 € par mois	Rapprochement des opérations réalisées via votre solution de paiement.
• Option Journal de Rapprochement des Impayés	85 € par mois	Rapprochement des impayés avec les opérations réalisées via votre solution de paiement.
• Option Contrôles antifraude	21 € par mois	Pour déterminer le périmètre de votre clientèle.
• Option télétransmission de fichier	15 € par mois	Pour télétransmettre vos fichiers ou recevoir vos journaux.
€asyCollect • Gestion des mandats prélèvement européen	Sur devis	Consultez votre chargé d'affaires.

(1) Les frais d'inscription sont perçus au moment de la souscription de l'offre.



Incidents et prestations diverses liés aux opérations de versements et encaissements

	Commissions non taxables	Observations
Impayés		
• Chèque sans provision	Sans frais	
• Chèque (autres motifs)	17,50 €	
• Effet – information par télétransmission – information par support papier	8,75 € 19 €	Si un protêt est demandé par le bénéficiaire, les frais sont à sa charge.
• Prélèvement européen SEPA	14,50 €	
Opérations diverses sur effets		
• Demande de restitution d'effets	4,50 €	Plus récupération des éventuels frais de télex, téléphone, etc.
• Avis de sort	20,30 € + frais de réclamation facturés à la banque	
• Autres opérations (réclamation, prorogation, changement de domiciliation)	20,30 €	
Opérations diverses sur prélèvement européen SEPA		
• Modification, annulation d'une remise ou d'une opération	13,10 € par remise ou par opération	
• Demande de preuve	24 € par demande de preuve reçue de la banque du débiteur	

→ 2 – OPÉRATIONS AU DÉBIT

Paiements et règlements

	Commissions non taxables	Observations
I. ESPÈCES		
Retrait	Sans frais	Sauf conditions particulières devant faire l'objet d'une convention spécifique.
Commande de fonds par fax	6 € par commande	
II. CHÈQUES		
Paiement de chèques	Sans frais	Sauf conditions particulières devant faire l'objet d'une convention spécifique.
Émission sécurisée de lettres-chèques	De 0,16 € à 0,56 € par chèque	• En fonction des volumes et périodicités d'émission. • Frais d'affranchissement en sus. • Prix applicable à des volumes annuels compris entre 10 000 et 1 000 000 chèques (sur devis pour des volumes annuels inférieurs).



	Commissions non taxables	Observations
Sécurisation des chèques émis (contrôle sur le montant et le nom du bénéficiaire)	0,60 € par chèque	Frais de mise en œuvre, développements spécifiques, télécopie, transferts données... en sus.
Émission de chèque de banque	9,90 € par chèque	
III. EFFETS DE COMMERCE		
Paieement		
• Échéance avisée	Sans frais	
• Instruction de paiement non reçue	25,40 € par échéance	
Fourniture de relevés LCR/BOR à payer		
• Avec convention de paiement sauf désaccord	1,90 € par relevé	Se reporter à la tarification de la télétransmission pages 36 et 37.
• Sans convention de paiement sauf désaccord	7,60 € par relevé	
IV. VIREMENTS		
Virement européen SEPA		Cf. définition du SEPA page 16.
Sur la banque en ligne		
• Virement tiers ordinaire	0,20 € par virement	Sans frais pour les virements BNP Paribas/BNP Paribas pour les comptes d'un même client.
• Virement tiers urgent	0,45 € par virement	
Par télétransmission		
• Remise de virements européens SEPA		
– Virement tiers ordinaire	0,20 € par virement + service télématique	Se reporter à la tarification de la télétransmission pages 36 et 37.
– Virement tiers urgent	0,45 € par virement + service télématique	
Sur support papier		
• Virement unitaire ou remise virements multiples	7 € par virement	7,70 € par virement si absence de RIB.
• Virement unitaire ou remise virements multiples urgents	13,50 € par virement	14,20 € par virement si absence de RIB.
Virement permanent		
• Frais d'échéance	1,20 € par opération	
Virement commercial (EDIVIR +)	Cette procédure relève d'une approche sur mesure et son tarif est défini au cas par cas.	Consultez votre chargé d'affaires.



	Commissions non taxables	Observations
V. AVIS DE PRÉLÈVEMENT • Paiement d'avis de prélèvement européen SEPA	Sans frais	
• Enregistrement d'un mandat B2B	15 €	
VI. CARTE CORPORATE ET CARTE AFFAIRES		La facturation des Cartes Corporate et des Cartes Affaires BNP Paribas relève d'une approche sur mesure. Pour une proposition personnalisée, consultez votre chargé d'affaires. Les prix indiqués ci-dessous sont applicables à un parc inférieur à 20 cartes, avec dépenses moyennes par carte en France inférieures à 600€ par mois, sans faculté de retrait et avec un différé de fin de mois.
• Carte Corporate – Carte Affaires Internationale – Carte Affaires Nationale	Cotisation annuelle 60 €	
• Carte Corporate Gold – Carte Affaires Gold	Cotisation annuelle 140 €	
• Carte Corporate Platinum	Cotisation annuelle 450 €	



	Commissions non taxables	Observations
Commissions sur opérations		
• Paiements		
– En France ou zone euro	Sans frais	
– Hors zone euro ⁽¹⁾	2,90 % + 0,90 € par opération	
• Retraits aux distributeurs		
– En France ou zone euro		
> Distributeurs BNP Paribas Global Network et banques partenaires du réseau Global Alliance ⁽²⁾	Sans frais	
> Autres distributeurs	1 % avec un minimum de 1 € par retrait	
– Hors zone euro ⁽¹⁾		
> Distributeurs BNP Paribas Global Network et banques partenaires du réseau Global Alliance ⁽²⁾	Sans frais	
> Autres distributeurs	2,90 % + 3,60 € par retrait	
• Retraits aux guichets des agences hors BNP Paribas		
– En France ou zone euro	1 % + 5 € par retrait	
– Hors zone euro	2,90 % + 5 € par retrait	
Frais divers		
• Réédition du code secret	7,50 € par opération	Soumis à TVA.
• Modification du plafond de paiement ou de retrait	3,50 € par opération	
• Recherche de document, demande de facturette ou de justificatif de retrait	12,90 € par opération	Soumis à TVA.
• Remplacement ou réfection de carte	6 € par opération	Soumis à TVA.
• Mise en opposition	7,50 € par opération	
• Impayé de prélèvement pour insuffisance de provision	12,50 € par opération	
• Frais de représentation impayé	3,50 € par opération	
• Frais de recommandé	4,10 € par courrier	Soumis à TVA.
• Frais de différé		Consultez votre chargé d'affaires

(1) La conversion en euros est effectuée par le Centre International VISA ou MasterCard suivant le réseau d'acceptation utilisé, le jour de la réception du débit à ce centre et aux conditions de change de ces réseaux, majorées de la commission indiquée ci-dessus.

(2) Grâce à BNP Paribas Global Network, tout le Groupe BNP Paribas se met à votre service pour vous offrir la gratuité des retraits aux distributeurs automatiques de ses filiales à l'étranger (hors commissions de change). De même, l'accord Global Alliance passé entre plusieurs grandes banques mondiales, dont BNP Paribas, vous permet d'effectuer gratuitement vos retraits par carte sur leur réseau de distributeurs automatiques à l'étranger.

Retrouvez tous les pays et les banques concernés sur : mabanque.bnpparibas/fr/retraitsgratuitsaletranger



	Commissions non taxables	Observations
- Ensemble de services accessibles via Internet sur le site web Cartes Entreprise : - corporatecards.bnpparibas.com - cartesentreprise.bnpparibas.com	Cartes Affaires, Affaires Gold, Corporate, Corporate Gold et Corporate Platinum : sans frais pour le titulaire et le gestionnaire	Ces services permettent : - aux titulaires de la Carte Corporate ou Carte Affaires BNP Paribas d'accéder à leurs opérations (encours, historique), d'éditer leurs relevés d'opérations ; - aux entreprises de suivre les dépenses de leurs collaborateurs et de visualiser la situation de leur parc de cartes (liste des titulaires, n° de carte, plafond, date d'échéance...).
- Convertisseur Excel - Progiel - Mise à jour	280 € l'unité 80 €	Développé pour traduire en format Excel les fichiers des dépenses effectuées avec les Cartes Affaires et Corporate de BNP Paribas. Soumis à TVA.
- Outils de reporting - Intellilink (pour Carte Affaires/Corporate Visa) - SDG2 - Smartdata (pour Carte Corporate MasterCard)	Par mois et par transaction : 0,05 €	Intellilink et SDG2 sont des outils de reporting développés respectivement par Visa et MasterCard. Ils s'adressent aux entreprises ayant des besoins de reporting multiples et sophistiqués, tant domestiques que multinationaux. Soumis à TVA.
- Relevés d'opérations - Relevé papier pour le titulaire - Relevé papier pour le gestionnaire - ROP (Relevé d'opérations électroniques)	25 € Sur devis Sur devis	ROP : mise à disposition des relevés d'opérations Carte Affaires ou Carte Corporate au format électronique BNP Paribas. Soumis à TVA.
Sur Carte Corporate (uniquement) Alertes SMS	Par an et par carte : - Corporate : 2,50 € - Corporate Gold : 1,25 € - Corporate Platinum : sans frais	Envoi d'alertes SMS aux titulaires de la Carte Corporate dans les cas suivants : - activation de la carte ; - mise en opposition ; - opération de vente à distance ; - utilisation du plafond de paiement et/ou retrait à plus de 80 %. Soumis à TVA.
Choix du code confidentiel	Par an et par carte : - Corporate : 5 € - Corporate Gold : 2,50 € - Corporate Platinum : sans frais.	Possibilité pour les titulaires de la Carte Corporate de choisir leur code confidentiel à 4 chiffres. Soumis à TVA.



	Commissions non taxables	Observations
Personnalisation du visuel carte	Logo entreprise: – par an et par carte: 5 € – frais fixes de mise en place: 1 000 € par type de carte. Grand visuel: – par an et par carte: 5 € – frais fixes de mise en place: 5 000 € par type de carte.	Personnalisation des Cartes Corporate avec le logo de l'entreprise ou sous la forme d'un visuel complet. Soumis à TVA.
Blocage des codes MCC ou MCG	Par an et par carte: – Corporate: 5 € – Corporate Gold: 2,50 € – Corporate Platinum: sans frais.	Possibilité de limiter certaines typologies de dépenses pour la Carte Corporate. Soumis à TVA.
VII. CARTE D'ACHAT / PROCUREMENT / VIRTUELLE Acheteur		
Cotisation annuelle	60 €	
Commission fixe par paiement	Sur devis	Réseau privatif.
Commission fixe par paiement	0,90 €	Réseau international.
Commission variable par paiement	2,90 %	
Abonnement mensuel option Carte virtuelle	39 €	
Fournisseur		
Commission		
– Par commande France	1,80 %	
– Par commande étranger	2,50 %	
– (+) Commission fixe par commande	0,70 €	
VIII. CARTE VOYAGE / VIRTUELLE MODE INTEGRE Acheteur	Sur devis	Consultez votre chargé d'affaires



Incidents et prestations diverses liés aux opérations de paiements et règlements impayés

	Commissions non taxables	Observations
I. IMPAYÉS		
Chèques rejetés pour défaut de provision		
- Chèques impayés (décaissement) - Chèques émis sans provision ≤ 50 € - Chèques émis sans provision > 50 € - Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné.	30 € par rejet 50 € par rejet 14 €	Ces frais ne sont perçus que si le chèque n'est finalement pas rejeté.
Autres moyens de paiement		
Effet rejeté pour défaut de provision	20 €	Si le montant de l'effet est inférieur à 20 €, les frais perçus sont à hauteur du montant de l'effet.
Prélèvement européen SEPA rejeté pour défaut ou insuffisance de provision	20 €	Si le montant du prélèvement est inférieur à 20 €, les frais perçus sont à hauteur du montant du prélèvement.
II. OPPOSITIONS		
- Sur chèque émis - En agence - Par banque électronique	16 € 10,50 €	
- Sur prélèvement européen SEPA - En agence - Par banque électronique	12,50 € 10,50 €	
III. REJET DE VIREMENT		
Pour coordonnées bancaires erronées ou compte clos	6,50 €	



→ VIREMENTS À L'INTERNATIONAL : UNE OFFRE SIMPLE ET COMPLÈTE

Un virement international est un virement tiers :

- en euro à destination ou en provenance de pays hors de la zone SEPA ;
- dans les autres devises quel que soit le pays :
 - hors Espace économique européen, Monaco, Saint-Marin ou la Suisse, tous montants, toutes devises (y compris euro) ;
 - ou de l'Espace économique européen, Monaco, Saint-Marin ou la Suisse, tous montants, toutes devises autres que l'euro.

Différentes répartitions de frais

- **Frais SHARE** : l'émetteur du virement et le bénéficiaire payent chacun les frais de leur banque respective. Si rien n'est précisé dans le paiement, cette option s'applique par défaut.
- **Frais OUR** : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement. Lorsque ce type de frais est choisi, le donneur d'ordre autorise BNP Paribas à le débiter ultérieurement de frais complémentaires pouvant être réclamés par la banque du bénéficiaire ou par le correspondant étranger.
- **Frais BEN** : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Conformément à la directive sur les services de paiement (DSP), les frais Share s'appliquent par défaut à l'ensemble des opérations européennes.

- **Frais banque correspondante/benededuct** : il convient éventuellement d'ajouter aux tarifs indiqués les frais facturés par les correspondants de BNP Paribas et de la banque bénéficiaire. Ces frais sont retenus sur le montant initial du paiement.

Coordonnées bancaires

- **IBAN** ("International Bank Account Number") : représentation internationale du compte bancaire national des pays ayant adhéré à la norme IBAN.
- **BBAN** : "Basic Bank Account Number" : représentation nationale du compte bancaire.
- **Code BIC** : "Bank Identifier" ou code "SWIFT" : identifiant normalisé des institutions financières qui permet d'identifier une banque d'une manière unique.

Le BIC et l'IBAN sont obligatoires pour tous les paiements et encaissements par virements au sein de l'Espace économique européen.

L'espace Conseil Virements Internationaux

Portail Internet BNP Paribas spécialisé sur les virements internationaux. Vous y trouverez toutes les informations pour effectuer vos paiements à l'étranger avec des informations sur les coordonnées bancaires par pays, les données obligatoires et recommandées, un outil de vérification de cohérence des BIC/IBAN, un simulateur de paiement, etc.



L'émission de virements internationaux, conformément au règlement (UE) 2015/847 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015, implique désormais la transmission des coordonnées complètes du donneur d'ordre (nom, adresse, n° de compte) à la banque du bénéficiaire du virement ainsi que le nom du bénéficiaire et le numéro de compte du bénéficiaire ou un identifiant unique de transaction.

→ VIREMENTS NON SEPA

Les virements de trésorerie

Les virements de trésorerie vous permettent de transférer ou recevoir des fonds entre les comptes de votre entreprise ou de votre groupe.

Il existe plusieurs types de virements de trésorerie :

- **Virement de trésorerie domestique** : en euro à destination ou en provenance d'un compte en France.
- **Virement de trésorerie européen** : en euro à destination ou en provenance d'un pays de la zone EEE (hors France).
- **Le virement de trésorerie international** : à destination d'un pays :
 - hors Espace économique européen, Monaco, Suisse et Saint-Marin, tous montants toutes devises (y compris euro),
 - ou vers l'Espace économique européen, Monaco, la Suisse et Saint-Marin, tous montants toutes devises autres que l'euro.



→ 1 - OPÉRATIONS AU CRÉDIT

	Commissions non taxables	Observations
I. VIREMENTS		
Virement de trésorerie domestique et européen	sans frais	
Virement international tiers et de trésorerie Commission d'encaissement de virement	19 €	Cf. définition pages 28 et 29. (+) Éventuelle commission de change.
II. COMMISSION DE CHANGE SUR VIREMENT REÇU		
Jusqu'à contre-valeur de 75 000 €	0,5 ‰ (minimum 15 €)	
- Contre-valeur supérieure à 75 000 € 1^{re} tranche de 75 000 € - au-delà de la 1^{re} tranche	0,5 ‰ (minimum 15 €) 0,25 ‰	
III. ENCAISSEMENT DE CHÈQUES PAYABLES À L'ÉTRANGER		
Chèque émis dans la monnaie du pays sur lequel il est tiré (y compris chèque en euros tiré sur un pays de la zone euro)	1 ‰ minimum 17,50 € maximum 107 €	(+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
Chèque émis dans une autre monnaie que celle du pays sur lequel il est tiré	1 ‰ minimum 18 € maximum 110 €	(+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
IV. ENCAISSEMENT D'EFFETS PAYABLES À L'ÉTRANGER		
- Remises libres - Encaissement	1 ‰ par effet minimum 17,50 € maximum 107 €	(+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
Envoi à l'acceptation / demande de sort	36,70 € par effet	
V. AUTRES COMMISSION		
Avis d'opéré papier virements européens reçus	0,90 € par virement reçu	
Avis d'opéré papier virements internationaux reçus	Sans frais	



→ 2 - OPÉRATIONS AU DÉBIT

	Commissions non taxables	Observations
I. VIREMENTS TIERS		
Virement International - Commission d'émission - Sur la banque en ligne ou par télétransmission - Sur support papier	10 € par virement 1 ‰ par virement minimum 19 € maximum 65 €	Cf. définition page 28. (+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
II. VIREMENTS DE TRÉSORERIE		Les virements de trésorerie sont exemptés de commission de mouvement.
Virement de trésorerie domestique et européen Commission d'émission : - sur la banque en ligne ou par télétransmission - sur support papier	7,40 € par virement 15,50 € par virement	Cf. définition page 29.
Virement de trésorerie international Commission d'émission : - sur la banque en ligne ou par télétransmission - sur support papier	16,50 € par virement 26,50 € par virement	Cf. définition page 29. (+) Éventuelle commission de change.
III. COMMISSION DE CHANGE POUR VIREMENT ÉMIS		Ne s'applique que sur les lignes où elle peut intervenir.
- Sur la banque en ligne ou par télétransmission - Sur support papier	15 € par virement 1 ‰ par virement minimum 15 € maximum 65 €	
IV. AUTRES COMMISSIONS POUR VIREMENT ÉMIS - Frais d'intervention (coordonnées bénéficiaires) - Sans frais pour le bénéficiaire (frais OUR) - Option virement Urgent - Règlement différé	13,10 € par virement 20,80 € par virement 6,50 € par virement 0,11 € par virement	À partir du 13 ^e jour de conservation. Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter votre chargé d'affaires



	Commissions non taxables	Observations
V. RÈGLEMENT DE CHÈQUES ÉMIS EN FAVEUR DE L'ÉTRANGER • En euros sans change	1,5 ‰ minimum 27 € maximum 255 €	(+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
• En euros avec change	1,5 ‰ minimum 51 € maximum 255 €	
• En devises sans change	de 0,5 à 1 ‰ minimum 27 € maximum 255 €	
• En devises avec change	1,5 ‰ minimum 51 € maximum 255 €	
VI. RÈGLEMENT D'EFFETS PAYABLES À L'ÉTRANGER⁽¹⁾ • Remises libres – Commission d'encaissement – Présentation à l'acceptation	1 ‰ minimum 43,50 € maximum 257 € 43,50 € par effet	

(1) L'ensemble de ces frais est normalement à la charge du remettant à l'étranger. Exceptionnellement, ils peuvent être à la charge du tiré. La commission de change due pour les opérations en devises est à la charge du tiré.



Votre compte est arrêté selon la périodicité choisie (mensuelle ou trimestrielle). Cette action permet de calculer, s'il y a lieu, les intérêts et commissions liés à l'utilisation du compte.

→ 1 - COMMISSIONS ET FRAIS DE TENUE DE COMPTE EN EUROS ET EN DEVISES

	Commissions non taxables	Observations
Commission de compte	0,027 % à 0,20 % minimum 10 € par mois	S'applique au montant des flux débiteurs liés à l'activité commerciale de votre entreprise. Elle est perçue à la fin de chaque période d'arrêt de votre compte.
Commission de découvert	0,07 % minimum	S'applique sur le plus fort découvert en valeur du mois, limitée à la moitié des intérêts débiteurs. Elle est perçue à la fin de chaque période d'arrêt de votre compte.
Frais de gestion de compte • en euros	26,50 € minimum par mois	Frais prélevés à la fin de chaque période d'arrêt.
• en devises	26,50 € minimum par mois si la commission de compte est perçue 48,50 € minimum par mois si la commission de compte n'est pas perçue	Frais prélevés dans la monnaie de tenue du compte à la fin de chaque période d'arrêt.

→ 2 - SERVICES ASSOCIÉS À LA TENUE DE COMPTE

	Commissions non taxables				Observations
	Périodicité mensuelle	Périodicité bimensuelle	Périodicité décadaire	Périodicité quotidienne	
Relevés de compte • 1 ^{er} exemplaire	Sans frais	1,80 €	3,60 €	36 €	Classement par date comptable, date de valeur ou nature d'opération. Les relevés de compte électroniques ont la même tarification que les relevés papier.
• Option					
Exemplaire supplémentaire	1,80 €	3,60 €	5,40 €	37,80 €	
Exemplaire en anglais	0,90 €	2,70 €	4,50 €	36,90 €	
Exemplaire supp. + anglais	2,70 €	4,50 €	6,30 €	38,70 €	
Synthèse mensuelle d'activité • Abonnement mensuel	3,60 € (perception trimestrielle si le compte est arrêté trimestriellement)				Chaque exemplaire supplémentaire 3,60 € .
Échelle d'intérêts • Fourniture d'échelle d'intérêts	3,60 € par échelle				
Fusion de compte en intérêts	23 € par compte et par mois				Commission prélevée sur le compte principal de fusion.



→ 3 - PRESTATIONS LIÉES AU TRAITEMENT DES INCIDENTS SUR COMPTE

	Commissions non taxables	Observations
Comptes courants débiteurs • À partir de la 2 ^e lettre de rappel	34 € par lettre	
Lettre de clôture juridique de compte	39 €	
Incidents sur comptes de prêts • Cantonnement amortissement prêt	49 €	
• Relance échéance impayée	33 €	
Avis à tiers détenteur, saisie-attribution ou saisie-conservatoire	110 €	
Commission d'intervention • Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, remise de chèque erronée, absence de signature, absence ou insuffisance de provision)	9,50 €	Plafond de perception de 475 € par mois.

→ 4 - TENUE ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET COMPTABLE

	Commissions non taxables	Observations
Actualisation administrative et juridique	de 217,50 € à 1 198 € par an pour l'ensemble des comptes détenus	En fonction de la taille de l'entreprise et de la complexité des travaux d'actualisation.

2. Gérer et suivre les opérations à distance - Optimiser la trésorerie

Cash Management France



Banque à distance

Le Centre de Relations Télématiques (CRT) est à votre disposition par téléphone pour vous accompagner dans l'utilisation de vos produits de banque à distance.

0 825 020 607 Service 0,15 € / min. + prix appel

→ 1 - BANQUE EN LIGNE

Ma Banque Entreprise :

- Sur Internet: <https://mabanqueentreprise.bnpparibas>
- Sur mobile et tablette: application BNP Paribas Entreprises

Ma Banque Entreprise vous propose une gamme complète de services sur Internet pour consulter vos comptes (comptes BNP Paribas et banques tierces) et gérer l'ensemble de vos opérations, domestiques ou internationales:

- consultation: soldes en valeur et en capitaux, mouvements en attente de comptabilisation ;
- saisie et validation de vos opérations: virements (unitaires ou multiples), remises de prélèvements, remises de LCR ;
- placements: consultation de vos portefeuilles titres et souscription/rachat d'OPC BNP Paribas...

Ma Banque Entreprise vous permet notamment de saisir puis valider vos virements européens (pour un traitement en standard ou en urgent) et vos virements de trésorerie, mais aussi vos remises de virements à l'international.

Vous bénéficiez, pour votre authentification et la validation de vos ordres, d'un environnement sécurisé par l'utilisation d'un certificat électronique USB ou d'une carte Transfert Sécurisé et un lecteur. Pour la consultation de vos comptes, vous gardez la possibilité de vous authentifier par mot de passe.

	Commissions HT	Observations
Abonnement offre de base	42,50 € par mois	
Modules complémentaires		
• Module « Moyens de paiement »	25,30 € par mois	Pour plus d'information sur les modules complémentaires, contactez votre chargé d'affaires.
• Module « Bons à payer » (réponse aux relevés LCR)	Gratuit	
• Module « Financement »	Gratuit	
• Service « Consultation banques tierces »	20,30 € par mois pour les 5 premiers comptes	16 € par mois et par compte à partir du 6 ^e compte.
• Service « Virements confidentiels »	8,10 € par mois	
• Service « Historique 18 mois »	5 € par mois	



BNP Net Évolution :

- Sur Internet: <https://mabanqueentreprise.bnpparibas>
- Sur mobile et tablette: application BNP Paribas Entreprises

BNP Net Evolution vous permet de suivre vos comptes professionnels et privés et de gérer l'ensemble de vos paiements et de vos encaissements en ligne, en toute sécurité (virements unitaires ou multiples, européen SEPA ou internationaux, remises de prélèvements et effets de commerce).

Grâce à ses modules optionnels BNP Net Évolution répond à vos besoins plus spécifiques (consultation des relevés de LCR et gestion des bons à payer, consultation de vos encours de crédit et de vos cessions de créances, souscription et rachat d'OPC BNP Paribas).

	Commissions HT	Observations
Abonnement offre de base	23,80 € par mois	Pour l'offre de base.
Modules complémentaires		
• Module « Bons à payer », pour gérer les effets domiciliés	4 € par mois	
• Module « OPC », pour gérer vos OPC BNP Paribas	5 € par mois	
• Module « Financement », pour visualiser vos comptes de prêts	4 € par mois	
• Service « Consultation banques tierces »	20,30 € par mois pour les 5 premiers comptes	16 € par mois et par compte à partir du 6 ^{ème} compte
• Service « Virements confidentiels »	8,10 € par mois	
• Service « Historique 18 mois »	5 € par mois	

→ 2 - ÉCHANGES DE FICHIERS

Télétransmission Internet (Transnet, EBICS, E-Link et SWIFTNet)

- **Transnet** est une solution pratique et sécurisée pour gérer vos échanges de fichiers entre votre entreprise et BNP Paribas avec un simple navigateur Internet. Grâce à Transnet vous pouvez :
 - transmettre vos ordres de paiements et d'encaissements aux formats CFONB mais également émettre des virements européens via le format SEPA (format ISO 20022) ;
 - télécharger vos relevés de comptes et d'opérations sans logiciel de télétransmission.
- **EBICS** est le protocole de communication interbancaire français le plus répandu. Il offre un haut niveau de sécurité de transport: authentification réciproque, intégrité et scellement des données échangées.
 - EBICS T est lié à une validation disjointe: par fax ou, pour plus de sécurité, sur notre portail Internet au travers de notre service de Validation Dématérialisée.
 - EBICS TS (Transport et Signature) / GLOBAL EBICS TS permet d'accroître la sécurisation des remises grâce à la signature électronique jointe aux fichiers. Cette signature repose sur l'utilisation de certificats électroniques délivrés par une autorité de certification reconnue par le CFONB. BNP Paribas recommande l'utilisation des certificats SWIFT 3SKEY. Ces certificats sont commercialisés séparément de l'offre EBICS TS.
 - EBICS TS Essentiel intègre 2 certificats électroniques SWIFT 3SKEY et est distribué par BNP Paribas.
- **E-Link** est une offre d'échanges de fichiers bancaires (paiements et reporting) sur Internet via une connexion FTPS (File Transfer Protocol Secured). Ses avantages: une solution flexible, facile à mettre en place, particulièrement adaptée aux volumes importants. La validation des paiements est basée sur une signature personnelle électronique jointe au fichier et offre une alternative intéressante à EBICS TS.
- **SWIFTNet** est une solution standard internationale basée sur l'utilisation par l'entreprise du réseau SWIFT. SWIFTNet permet à l'entreprise d'envoyer ses fichiers de paiements et de recevoir ses reportings en toute sécurité, et ce avec les banques dans la plupart des pays. Les échanges sont possibles via la messagerie



unitaire FIN ou le service d'échange de fichiers FILE ACT.

	Commissions HT	Observations
Sens client/banque		Transmission d'ordres de virements, de transferts internationaux, de virements de trésorerie, de prélèvements, de remises LCR/BOR, de bons à payer LCR/BOR.
TRANSNET, EBICS T		
• Abonnement	23,10 € par mois	
• Fichier supplémentaire (au-delà de 20 fichiers par mois)	0,98 € par fichier	Les 20 premiers fichiers par mois sont gratuits
• Validation des remises – Validation par fax des remises télétransmises – Validation dématérialisée des remises télétransmises	7 € par remise Sans frais	Commission non taxable.
EBICS TS Essentiel		
• Abonnement	37,90 € par mois	
• Fichier supplémentaire (au-delà de 20 fichiers par mois)	0,98 € par fichier	Les 20 premiers fichiers par mois sont gratuits
GLOBAL EBICS TS		
• Abonnement	55,50 € par mois	
• Fichier supplémentaire (au-delà de 50 fichiers par mois)	1,06 € par fichier	Les 50 premiers fichiers par mois sont gratuits
E-Link		
• Abonnement	55,50 € par mois	
• Fichier supplémentaire (au-delà de 50 fichiers par mois)	1,06 € par fichier	Les 50 premiers fichiers par mois sont gratuits
SWIFTNet (hors frais de mise en place)		
• FIN – Abonnement	124 € par mois	
• FILE ACT – Abonnement – Par fichier	55,50 € par mois 1,06 € par fichier	
• Option reroutage pour débit compte banque tierce		Cf. Cash Management International, page 42



	Commissions HT	Observations
Sens banque/client		Relevés de comptes, avis d'opérés ou comptes rendus applicatifs PSR au format CFONB ou XML, relevés LCR/BOR, mouvements à comptabilisation future... Écriture : enregistrement comportant des informations fonctionnellement utiles à l'entreprise.
Transnet, EBICS T, E-Link • Abonnement	64,30 € par mois	
• Pour 100 enregistrements format CFONB	7,73 €	La facturation est ajustée sur le nombre exact d'enregistrements.
• Pour 100 séquences de balises XML	7 €	La facturation est ajustée sur le nombre exact de balises.
SWIFTNet (hors frais de mise en place) • FIN – Abonnement – pour 100 écritures	64,30 € 11,50 €	
• FILE ACT – Abonnement – pour 100 enregistrements format CFONB	64,30 € 7,73 €	La facturation est ajustée sur le nombre exact d'enregistrements.
• Pour 100 séquences de balises XML	7 €	La facturation est ajustée sur le nombre exact de balises.
Taolink • SWIFTNet Service Bureau	Nous consulter	



Services associés aux canaux Échanges de Fichiers SWIFTNet, E-Link et EBICS

Les services Cash Management International sont disponibles sur les canaux suivants : SWIFTNet FIN, SWIFTNet FileAct, E-Link, Global EBICS TS et EBICS T (en reporting uniquement pour ce dernier).

- **Le virement délocalisé émis (MT101 OUT)** est une instruction de virement routé par BNP Paribas France à destination d'une banque partenaire (banque ayant signé un accord d'échange MT101 avec BNP Paribas). Ce service permet aux entreprises de réaliser directement des virements domestiques ou internationaux à partir de leurs comptes ouverts à l'étranger. Ce service fonctionne selon plusieurs formats : MT101, ISO XML V2 ou XML V3 ou formats locaux spécifiques pour traiter des moyens de paiement locaux du pays à atteindre.
- **Le reporting international reçu (MT940 IN)** est un relevé de compte étranger produit quotidiennement par l'un de nos sites BNP Paribas internationaux ou d'une banque tierce. Ce service permet aux clients de BNP Paribas France de recevoir le reporting quotidien de leurs comptes ouverts à l'étranger.

	Commissions HT	Observations
Virement délocalisé émis (MT101 OUT)		
Reporting international reçu (MT940 IN)		
Abonnement au service de routage des instructions	44,90 € par mois	Routage à destination des sites BNP Paribas et de banques tierces
Assistance et Repairs à l'émission des MT101 OUT	55,90 € par mois	
Groupe BNP Paribas Emission virement délocalisé à destination d'un compte Groupe BNP Paribas Reporting international format MT940 reçu depuis un compte Groupe BNP Paribas	9 € par mois	Par compte détenu dans le Groupe BNP Paribas ⁽¹⁾
Banques Tierces Emission virement délocalisé à destination d'un compte Banque Tierce Reporting international format MT940 reçu depuis un compte Banque Tierce	20 € par mois	Par compte détenu dans une banque tierce ⁽²⁾
Conversion MT940 en CFONB120	7,73 € les 100 écritures	
Conversion MT940 en CAMT053 XML	7 € les 100 séquences de balises	

(1) Le site BNP Paribas est susceptible de facturer la production du reporting MT940 à partir de 5 € par mois.

(2) La banque tierce est susceptible de facturer la production du reporting MT940 selon son propre catalogue tarifaire.



Échanges de Fichiers Évolution

- Offre réservée aux TPE (très petites entreprises).
- Solution permettant le transfert et la réception de virements, prélèvements, effets, relevés... entre le Client et la Banque, selon deux protocoles de télétransmission :
 - **Transnet Evolution** lorsque vous êtes en relation unique avec BNP Paribas ;
 - **EBICS** lorsque vous êtes en relation avec BNP Paribas et d'autres banques.

	Commissions HT	Observations
Abonnement offre de base	19,90 € par mois	
Options complémentaires		
• Remises de prélèvements et prélèvements SEPA	4,50 € par mois	
• Remises de virements internationaux	4,50 € par mois	
• Avis de prélèvements impayés	4,50 € par mois	
• Relevés de comptes enrichis	4,50 € par mois	
• Mouvements à comptabilisation future	4,50 € par mois	
• Rejet de virements	4,50 € par mois	
• Chèques impayés	4,50 € par mois	
• Avis de prélèvements impayés et rejets de prélèvements CAMT XML	4,50 € par mois	
• Avis d'opérés virements prélèvements	4,50 € par mois	
• Compte rendu Applicatif PSR ARA 560 ou XML	4,50 € par mois	
• Offre EBICS TS Essentiel	15 € par mois	

→ 3 - SOLUTIONS INTÉGRÉES DE GESTION (PAIEMENTS/ENCAISSEMENTS, REPORTING, TRÉSORERIE ET COMMUNICATION BANCAIRE)

NetCash

Solution Web multibancaire de gestion des paiements, reporting, gestion de trésorerie et rapprochement bancaire. Trois formules sont disponibles.

	Commissions HT	Observations
Formule Simplicité	À partir de 53 €	Gestion des paiements et reporting multibancaire.
Formule Performance	Nous consulter	
Formule Amplitude	Nous consulter	
Accompagnement utilisateur / Implémentation (recommandé)	Nous consulter	Deux formules : - À distance - Sur site (forfait journalier)

L'abonnement de base inclut :

- l'exploitation des relevés bancaires ;
- la saisie et l'envoi des ordres ;
- la gestion des protocoles EBICS T et TS et E-Link ;
- le support, la maintenance et les mises à jour régulières.

Des options complémentaires sont disponibles selon vos besoins :

- gestion des mandats ;
- rapprochement bancaire ;
- prévision de trésorerie ;
- gestion de trésorerie.

→ 4 - CANAL MAIL

Alertes mail

Service vous permettant d'une part, d'être informé rapidement des événements importants, prévus au contrat, pouvant survenir sur votre compte (virements domestiques et internationaux reçus, rejet d'opérations, impayés sur chèques, effets, prélèvements, dépassements de solde...) et d'autre part, d'optimiser votre gestion. En effet, dès que BNP Paribas a connaissance d'une opération sur vos comptes, un e-mail d'information vous est adressé automatiquement.

	Commissions HT	Observations
Abonnement	12,50 € par mois	
Consommation	0,50 € par mail	

→ 5 - CERTIFICATS ÉLECTRONIQUES

POUR SÉCURISER VOS ÉCHANGES DE FICHIERS SUR INTERNET

3SKey

Le certificat électronique 3SKey dédié à la signature personnelle bancaire, est:

- multiaccepté par plusieurs banques françaises ;
- multiprotocole: SWIFTNet, EBICS TS, FTPs ;
- multiapplications.

	Commissions HT	Observations
USB PRO	92 € par certificat	Paieement unique.

→ 6 - FLUX SÉCURISÉS

PROTÉGEZ VOS VIREMENTS CONTRE LA FRAUDE

Ce service vous permet des contrôles personnalisables sur vos virements selon vos besoins et le risque lié à votre activité. Vous êtes alerté en cas de virement suspect.

	Commissions HT	Observations
Flux sécurisés		
• Télétransmis	À partir de 20,30 € par mois	
• Saisis en ligne	À partir de 5 € par mois	

→ 7 - INTERVENTION SUR CONTRATS CASH MANAGEMENT

	Commissions HT	Observations
• Mise en place et implémentation d'un contrat	De 200 à 2 000 € en fonction de l'implémentation du contrat	Se rapprocher de votre chargé d'affaires
• Modification d'un contrat existant : ajout, changement, suppression d'entités, de mandataires, de comptes ou de services.	20 € par intervention	
• Clôture de contrat	200 € par contrat	



→ 1 - WEB BANKING (CONNEXIS)

Connexis Cash

Offre une gamme de services de gestion globale de flux sur un portail Internet personnalisé et sécurisé (Reportings/Transferts/Echanges de fichiers).

	Commissions HT	Observations
Modules principaux		
• Reporting + Cash	80 € par pays par mois (comptes BNP Paribas) 30 € par pays par banque / mois (banques tierces)	Pour les options et détails de facturation, consultez votre chargé d'affaires.
• Cryptocalculateurs (tokens)	15 € par token	Le premier est offert.
• Formations additionnelles	500 € par jour + frais de déplacements: pour les formations, tests; etc.	
Connexis Cash		
• Alerte sur événement	Sans frais	
• Notional Pooling	50 € par mois	
Connexis Gateway		
• Standard	Consultez votre chargé d'affaires.	
• Supérieur		
• Customisé		
Services d'implémentation		
• Standard	Consultez votre chargé d'affaires.	
• Supérieur		
• Customisé		

→ 2- SERVICES BANQUES TIERCES (FORFAIT SWIFT)

- **Instruction MT101 reçue d'une banque tierce** est une instruction de virement qui sera exécutée par BNP Paribas France à partir d'une instruction de virement émise depuis une banque partenaire (banque ayant signé un accord d'échange MT101 avec BNP Paribas). Cet ordre de virement sera débité sur le compte ouvert dans les livres de BNP Paribas France. Ce service permet aux entreprises étrangères d'atteindre leurs comptes français afin de les débiter des virements de trésorerie, SCT SEPA ou internationaux (réception de MT101 IN).
- **Reporting MT940 émis vers une banque tierce** est un relevé de compte français produit quotidiennement par BNP Paribas France à destination de l'un de nos sites internationaux ou d'une banque tierce. Ce service permet aux groupes d'affaires de recevoir les relevés de leurs comptes ouverts chez BNP Paribas France.

	Commissions HT	Observations
Abonnement pour Instruction MT101 reçue	124 € par mois	
Banque tierces		
• Réception instruction virement délocalisé de la part d'une banque Tierce	20 € par mois	Par compte détenu dans une banque tierce
Abonnement pour Reporting MT940 émis		
• Abonnement au service de reporting	64 € par mois	
• Pour 100 écritures	11,50 € par mois	



→ 3 - COLLECT-4-YOU - ENCAISSEMENT DÉLOCALISÉ SANS OUVERTURE DE COMPTE

Collect-4-You

Vous permet d'encaisser des opérations en Europe localement (par exemple, RIBA en Italie) sans ouvrir de compte dans les pays concernés.

	Commissions HT	Observations
Souscription	Gratuit	
Abonnement mensuel		
• Socle	25 € par mois	
• Par moyen de paiement supplémentaire	10 € par mois	
Par transaction		
• Encaissement	8 €	
• Relance (option)	5 €	
• Édition de facture (option)	5 €	

→ 4 - OUVERTURE DE COMPTE À L'INTERNATIONAL

Le **Desk International Cash Management** vous accompagne dans vos démarches d'ouverture de compte à l'étranger auprès des filiales du Groupe BNP Paribas (BNL en Italie, BNP Paribas Fortis en Belgique, BGL au Luxembourg, Bank of the West aux États-Unis, BMCI au Maroc, UBCI en Tunisie, TEB en Turquie...), ainsi qu'auprès de 14 banques partenaires de renommée mondiale avec lesquelles BNP Paribas a signé des accords spécifiques.

Le Desk International propose un véritable service à valeur ajoutée vous donnant accès à :

- l'assistance directe et personnalisée d'une équipe d'experts pour constituer vos dossiers ;
- une procédure allégée d'ouverture de compte⁽¹⁾ ;
- une introduction auprès d'un réseau global de 40 000 agences dans plus de 60 pays.

	Commissions HT	Observations
Ouverture d'un compte à l'international	690 €	Pour des informations sur nos solutions internationales, contactez votre chargé d'affaires.

(1) Lorsque la réglementation locale l'autorise.



→ PROCÉDURE DE CENTRALISATION AUTOMATISÉE DE TRÉSORERIE

Vous souhaitez optimiser vos liquidités, piloter votre trésorerie au plus près, réduire vos frais financiers ou encore rationaliser votre structure bancaire ?

BNP Paribas vous propose une solution de Liquidity Management sur mesure, reposant sur une large gamme de produits. Notre offre **Cash Concentration** vous permet de consolider l'ensemble de vos positions sur un compte unique. Cette offre complète et flexible s'adapte à votre structure :

- elle est disponible tant au niveau domestique qu'à l'international ;
- elle permet de gérer des comptes ouverts dans le réseau du Groupe BNP Paribas ou auprès de nos partenaires bancaires.

Notre offre **Cash Intercompany** vous offre un éventail de reportings pour gérer simplement et efficacement la relation prêt/emprunt intragroupe induite par la centralisation de trésorerie.

Quel que soit votre projet, nos spécialistes en Cash Management sont à votre écoute pour identifier la solution adaptée à vos besoins, vous accompagner dans sa mise en place et suivre vos opérations au quotidien.

Pour plus d'information, contactez votre chargé d'affaires.





COMMERCE INTERNATIONAL

48 Change

49 Trade



Le traitement de vos opérations avec l'étranger est au cœur de vos préoccupations.

Nous mettons à votre disposition des solutions pour :

- traiter vos opérations de Cash Management International ;
- couvrir certains risques de défaillance du donneur d'ordre à l'international ;
- couvrir vos risques de change à l'import comme à l'export ;
- optimiser la gestion de vos opérations à l'international ;
- suivre et gérer vos opérations à distance.

Nous pouvons également vous accompagner dans le développement de votre activité à l'étranger. Grâce à leur connaissance approfondie du terrain et des marchés, les équipes spécialisées de BNP Paribas vous proposent des solutions sur mesure répondant à toutes vos problématiques de commerce international :

- "Trade Solutions", le portail du commerce international de BNP Paribas pour répondre à toutes vos questions : fiches pays, études de marchés, appels d'offres, importateurs, calcul de droits de douane, simulateurs de coûts import-export, etc. ;
- "Trade Development", une équipe de spécialistes capable d'élaborer et de mettre en œuvre un accompagnement haut de gamme et personnalisé.

Nous pouvons également monter des opérations plus structurées (syndications, refinancements et préfinancements, escompte sans recours, forfaiting, achat de créances nées à l'export).

Parlez-en à votre chargé d'affaires.

Retrouvez sur notre site **banqueentreprise.bnpparibas**, rubrique Commerce international, une description de ces opérations et les avantages qu'elles peuvent vous apporter.

Retrouvez également le portail du commerce international de BNP Paribas, Trade Solutions (**tradesolutions.bnpparibas.com**)

Vous disposez d'un interlocuteur de proximité unique et disponible : votre chargé d'affaires. Il vous accompagnera et vous proposera des solutions personnalisées avec l'appui des experts du Groupe BNP Paribas.



Le marché des changes est un marché de gré à gré. Le prix d'exécution de l'ordre est susceptible de varier en fonction de la liquidité du marché et de la taille de l'ordre.

Achat et vente de devises

(hors frais de virement "européen" ou "international" émis ou reçu)

	Commissions non taxables	Observations
Commission de change Contre-valeur ≤ 75 000 €	0,50 ‰ minimum 17,50 €	
- Contre-valeur > 75 000 € 1^{re} tranche de 75 000 € - au-delà de la 1^{re} tranche	0,50 ‰ 0,25 ‰	
Achat/Vente à terme Frais d'étude et de mise en place	37 €	Plus éventuelle commission de change.
Modification ou prorogation, livraison ou levée par anticipation	37 €	
Change manuel		Consultez votre chargé d'affaires.



→ 1 - OPÉRATIONS AU CRÉDIT

	Commissions non taxables	Observations
Encaissements documentaires • Acceptation et retour ou encaissement seul	2 ‰ par effet minimum 45 € maximum 1 300 €	Plus éventuelle commission de change (cf. page 48).
• Acceptation – demandes de sort ou interventions diverses (par opération)	37 €	
Crédit documentaire export • Préavis⁽¹⁾	75 €	
• Notification d'ouverture de crédit documentaire⁽¹⁾	1 ‰ jusqu'à 1 525 000 € (ou contre-valeur). 0,5 ‰ sur la fraction supérieure minimum 105 €	
• Confirmation de crédit documentaire	Variable en fonction du pays	
• Acceptation ou engagement de paiement différé⁽¹⁾	Variable en fonction du pays	
• Modification⁽¹⁾	105 €	Pour une modification portant sur le montant, ou la durée, un complément de commission de notification ou de confirmation sera perçu.
• Commission de levée de documents⁽¹⁾ ou négociation de documents ou commission d'intervention⁽²⁾	1,5 ‰ minimum 145 €	Plus intérêts en cas de négociation ou en cas de prépaiements d'engagements de paiements différés.
• Documents irréguliers	105 €	
• Prévérification	105 €	
• Transfert ou blocage	1,25 ‰ minimum 220 €	
• Messages Swift : court/long	15 € / 30 €	Facturation à l'acte.
Crédit documentaire export à tarification simplifiée Forfait Crédoc Export		Pour plus d'information sur cette formule, contactez votre chargé d'affaires.

(1) Les commissions et frais sont à la charge du donneur d'ordre sauf stipulations contraires dans le crédit documentaire. La commission de change due pour les opérations en devises est à la charge du bénéficiaire.

(2) La commission d'intervention est perçue lorsque le bénéficiaire nous demande de vérifier des documents en vertu d'un crédit documentaire non réalisable aux caisses de BNP Paribas.



→ 2 - OPÉRATIONS AU DÉBIT

	Commissions non taxables	Observations
Encaissements documentaires • Acceptation ou encaissement seul	2 ‰ minimum 45 € maximum 1300 €	
• Acceptation et encaissement – Commission documentaire – Commission d'acceptation	2 ‰ minimum 45 € maximum 1300 € 37 € par effet	
• Opérations diverses : – Présentation supplémentaire – Avis de sort ou interventions diverses	37 € par effet 37 €	
Crédit documentaire import • Commission d'ouverture de crédit irrévocable	0,25 % minimum par trimestre indivisible. minimum 125 €	
• Commission de modification – Portant sur le montant ou la date de validité – Portant sur d'autres éléments	0,25 % minimum par trimestre indivisible. minimum 105 € 105 €	
• Commission de levée de documents	1,25 ‰ minimum 105 €	(+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
• Documents irréguliers	105 €	
• Commission d'acceptation	À partir de 1/12% par mois indivisible. minimum 80 €	
• Garantie pour absence de documents	À partir de 1/12% par mois indivisible. minimum 105 €	Assimilable à une garantie.
• Messages Swift: court/long	15 € / 30 €	Facturation à l'acte.
Crédit documentaire import à tarification simplifiée Forfait Crédoc Import		Pour plus d'information sur cette formule, contactez votre chargé d'affaires.



→ 3 - GARANTIES INTERNATIONALES

Les garanties bancaires internationales sont des engagements par signature pouvant prendre différentes formes juridiques : cautionnement (de droit français), garantie à première demande, lettre de crédit stand by ("Stand By Letter of Credit" ou SBLC). Elles sont émises soit dans le cadre d'un marché export (garantie de soumission, de restitution d'acompte, de bonne exécution, de dispense retenue de garantie...), soit dans le cadre d'un marché import, en garantie de paiement de marchandises ou de services.

	Commissions non taxables	Observations
Garanties émises⁽¹⁾		
• Commission de risque	Minimum 25 €	Perçue trimestriellement d'avance.
• Commission vérification de l'appel en paiement	1,5 ‰ minimum 165 €	À l'acte.
• Amendement/Avenant	110 €	À l'acte.
• Frais de dossier	110 €	Minimum.
• Frais de port	16,95 €	À l'acte.
• Courrier rapide	40 €	À l'acte.
• Messages Swift : court/long	15 € ou 30 €	À l'acte.
• Fourniture de l'état détaillé des encours de garanties internationales et autres engagements par signature	Moins de 10 lignes : 50 € De 10 à 30 lignes : 100 € De 31 à 150 lignes : 150 € Plus de 150 lignes : 250 €	À l'acte en fonction du nombre de lignes d'engagements.
• Frais d'étude (demande sans suite)	250 €	À l'acte.
Garanties reçues		
• Garanties ou SBLC reçue de l'étranger pour notification (authentification, sans engagement de notre part)		
- Commission de notification	1 ‰ jusqu'à 1 525 000 € et 0,5 ‰ sur la fraction supérieure minimum 110 €	À l'acte.
- Frais de dossier	110 €	À l'acte.
- Frais de modification	110 €	À l'acte.
• Frais d'étude (demande sans suite)	250 €	À l'acte.

→ 4 - SERVICE TRADE PAR INTERNET

CONNEXIS TRADE (GESTION DES CRÉDITS DOCUMENTAIRES ET GARANTIES INTERNATIONALES)

	Commissions HT	Observations
• Frais d'installation	260 €	1 fois à la mise en place par entité juridique
• Abonnement mensuel	17,20 €	Par module et par entité juridique
• Token	15 €	Par token

(1) Les commissions et frais sont à la charge du donneur d'ordre sauf instructions contraires dans la garantie ou la SBLC. Votre chargé d'affaires est à votre disposition pour vous renseigner au préalable sur d'éventuels coûts supplémentaires et examiner avec vous l'opportunité d'une émission locale au travers du réseau BNP Paribas ou de l'un de nos correspondants privilégiés.



PLACEMENTS

- 53 Épargne Bancaire
- 54 OPC
- 54 Gestion de trésorerie
- 55 Opérations de Bourse



Nous mettons à votre disposition des solutions personnalisées pour gérer vos excédents de trésorerie en fonction :

- de votre profil d'investissement ;
- de la durée de votre placement ;
- de l'objectif de rendement attendu ;
- de vos contraintes de gestion.

Vous effectuez ensuite votre choix dans notre gamme de solutions avec l'aide éventuelle de votre chargé d'affaires.

→ ÉPARGNE BANCAIRE

	Rémunération client	Commentaires
Dépôt à terme • DAT Potentiels Marché (de 1 à 24 mois)	Variable selon les conditions de marché	Minimum de souscription : • 7 500 €
• DAT Potentiels 1-2-3 (taux fixe progressif de 3 ans)		• 2 000 €
Titres de créances négociables • Billet de trésorerie	Variable selon les conditions de marché	Minimum de souscription : • 150 000 €
• Certificat de dépôt		• 200 000 €
• Bon moyen terme négociable		• 150 000 € (dépôts structurés) ou 200 000 € (dépôts à taux fixe)
Livret A	0,75 % depuis le 01/08/2015 (intérêts non soumis à l'impôt et aux contributions sociales)	Critères d'éligibilité des personnes morales : offre réservée aux associations mentionnées au point 5 de l'article 206 du Code général des impôts, aux syndicats de copropriétaires et aux organismes HLM. Plafond des dépôts des personnes morales : • Associations : 76 500 € • Syndicats de copropriétaires : 76 500 € • Organismes HLM : pas de plafond
Compte sur livret	Variable selon les conditions de marché	Offre réservée aux personnes morales sans but lucratif.

Retrouvez sur notre site banqueentreprise.bnpparibas, rubrique Placements, une description de ces solutions ainsi que les avantages qu'elles peuvent vous apporter.

Votre chargé d'affaires se tient à votre disposition pour étudier avec vous la solution adaptée à votre situation.



→ OPC

BNP Paribas distribue une offre d'OPC (organismes de placement collectif) large et diversifiée, adaptée à chacune de ses clientèles.

Votre chargé d'affaires met à votre disposition une gamme d'OPC destinée à la gestion de vos excédents de trésorerie, du jour le jour jusqu'à 6 mois. Les OPC repris ci-dessous sont investis sur des instruments du marché monétaire et obligataire, peu volatils même s'ils n'assurent pas une garantie en capital.

Horizon de placement	Non du produit	Frais de gestion annuel maximum TTC	Taux de rétrocession (en pourcentage des frais de gestion)
1 jour	BNP Paribas Cash Invest (C)	0,24 %	28 %
	BNP Paribas Mone Etat (P)	0,40 %	62 %
1 mois	BNP Paribas Deposit* (C)	1,00 %	50 %
	BNP Paribas Mois ISR (C)	0,90 %	62 %
3 mois	BNP Paribas Trésorerie 3 Mois (C)	0,31 %	62 %
6 mois	BNP Paribas Dynamique 6 Mois (P)	0,25 %	62 %
	BNP Paribas Bond Cash Equivalent (C)	0,50 %	62 %

* Minimum de souscription initiale : 100 000 €.

Par ailleurs, une gamme d'OPC destinée à des horizons de placement à plus long terme est aussi disponible. Votre chargé d'affaires est à votre disposition pour vous présenter les caractéristiques de ces OPC et vous fournir les documents adaptés.

Gestion de trésorerie



→ CASCADE GESTION PLUS

Cette offre permet d'automatiser la gestion des excédents de trésorerie.

	Commissions non taxables
• Frais de gestion	95,65 € par mois
• Frais de gestion offre simplifiée réservée aux TPE (très petites entreprises)	54 € par mois



→ OPÉRATIONS DE BOURSE

La facturation de votre ordre de Bourse dépend notamment de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et de son mode de transmission. Les tarifs ci-après s'appliquent aux transactions sur les valeurs négociées sur les marchés financiers.

Valeurs cotées sur Euronext Paris, Amsterdam, Bruxelles

Les ordres de Bourse sont exécutés aux conditions suivantes :

	Prix de l'ordre non taxable
• Frais fixes	3,47 €
• Commission BNP Paribas sur le montant de la transaction	1,13 % pour ordre ≤ 8 000 €
– L'ensemble, frais fixes plus commissions, est soumis à un minimum de perception par ordre de :	10,41 €

Droits de garde

Gratuité : les droits de garde sont sans frais pour toutes les valeurs émises par le Groupe BNP Paribas (dont SICAV, FCP, obligations) ainsi que pour les actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite.

Conditions standard : les droits de garde sont perçus d'avance (en février) au titre de l'année en cours sur la base du portefeuille de l'année précédente, au 31 décembre. Les frais fixes sont basés sur la valorisation des titres à cette date. La commission proportionnelle est déterminée à partir de la moyenne arithmétique des commissions proportionnelles établies à la fin de chaque trimestre civil.

	Commissions HT
• Frais fixes par ligne	
– Valeurs au porteur	4 €
– Valeurs nominatives	10 €
– Valeurs en dépôt à l'étranger	11,75 €
• Commission proportionnelle déterminée sur la valeur des seules lignes facturables applicable par tranche de montant de portefeuille :	
– Portefeuille ≤ 50 000 €	0,233 %
– Portefeuille > 50 000 € et ≤ 100 000 €	0,192 %
– Portefeuille > 100 000 € et ≤ 150 000 €	0,142 %
– Portefeuille > 150 000 €	0,075 %
• Commission minimum par compte	24,92 €

Opérations diverses sur titres

	Commissions non taxables
• Service plus-value	75 € par an
	Commissions HT
• Transferts de titres à la concurrence	
Frais fixes par ligne	
– Titres déposés en France	10 €
– Titres déposés à l'étranger	34,17 €

AUTRES SERVICES

Autres services

	Commissions HT	Observations
Location de coffre-fort • À partir de	92,50 € par an	Frais variables selon la taille et/ou la valeur du contenu du compartiment.
Services liés aux moyens de paiement • Envoi de chéquier par voie postale	2,75 €	Plus frais de recommandé et d'affranchissement.
• Envoi d'avis d'opérations	21,20 € par mois	
• Frais de recouvrement	21,20 €	
• Frais de notification	21,20 €	
• Frais de révocation	21,20 €	
• Frais liés à la fourniture d'informations	21,20 €	
• Frais de mesures préventives et correctives	21,20 €	
Services liés à la fourniture de renseignements • Fourniture de renseignements destinés au contrôle annuel des sociétés par les commissaires aux comptes	137 €	
• Fourniture d'attestations diverses	À partir de 17,08 €	
Services liés à la recherche de documents ou d'informations • Recherche par relevé de compte	12,90 €	
• Recherche de document ou information < 1 an	15,65 €	Y compris 1 photocopie.
• Recherche de document ou information > 1 an	33,35 €	Y compris 1 photocopie.
• Photocopie supplémentaire	0,83 €	
	Commissions non taxables	Observations
• Recherche d'adresse et réexpédition de courrier	18 €	

Avec des racines fortes ancrées dans l'histoire
financière européenne, BNP Paribas accompagne
aujourd'hui ses clients et ses collaborateurs dans
un monde qui change et se positionne comme
une banque leader de la zone euro et un acteur
bancaire international de premier plan

group.bnpparibas

BNP Paribas, SA au capital de 2 496 865 996 euros - Siège social : 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris. Identifiant CE FR76662042449. ORIAS n° 07 022 735 (www.orias.fr).
STUDIO BDDF – Réf. : DP22204 – 12/2017.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**